

Le réquisitoire de l'opposition	Le plaidoyer en défense du maire
<p>Rien de changé dans votre politique budgétaire : toujours la même incapacité à dégager un excédent de fonctionnement de nature à doter la ville de réelles capacités d'investissement hors emprunt.</p>	<p><i>Vous nous dites la politique que nous menons empêche tout investissement hors emprunt. Mais, vous vous moquez de nous. Lorsqu'en 2013 nous sommes arrivés ici aux affaires, nous avons trouvé une dette de 14 280 553 € et une dette par habitant de 1 247 €. Aujourd'hui, en 2019, avec notre budget, nous sommes à 12 419 200, c'est-à-dire deux millions de moins, et 1 082 € par habitant.</i></p>
<p>Un équilibre atteint, encore, par le biais d'une ligne de recettes exceptionnelles en très forte augmentation, 465 000 €, dont on ne connaîtra la réalité qu'au CA 2019</p>	
<p>Une utilisation dans le budget général de la moitié de la taxe transport, 300 000 €</p>	
<p>Un report de 478 000 € dont nous dirons ci-après notre position</p>	
<p>Sans prendre de risque on voit bien quelle sera la situation budgétaire de notre ville début 2020 quand fleuriront les prospectus de réclame électorale et que les outils numériques porteront les promesses et les projets sans parler des fausses informations.</p>	<p><i>Vous n'avez pas parlé du travail sur les fluides, de la baisse. J'ai là tous les chiffres sur la baisse des fluides avec tout le travail fait avec (mot inaudible). Ça, c'est de la matière qui vient nourrir notre autofinancement. Vous n'avez pas parlé de la baisse des dépenses de fonctionnement, y compris les charges salariales. Il faut quand même dire qu'on est dans un mouvement qui est vertueux et on ne peut pas le nier.</i></p>
<p>Une dette qui, compte tenu de ce que vous annoncez sera revenue à quasiment 14 millions d'€ en dépit de vos annonces de désendettement à laquelle il faut rajouter une somme à payer à l'EPFL Béarn : 280 000 € contractés en 2015 et 253 000 € contractés en 2016, soit 533 000 € de plus sur notre dette.</p>	
<p>Enfin, les chiffres de la dette montrent que, contrairement à vos déclarations, vous n'avez fait, on vous l'a déjà dit, Patrick Maillat vous l'a dit et démontré abondamment, aucun effort réel de désendettement et que vous serez fin 2019 avec une dette plus importante qu'en 2014, mais avec des moyens en diminution pour la payer.</p>	<p><i>(nota : ici, le maire, dans sa réponse, se mélange un peu les crayons en confondant dans la même phrase impôts et dette) Voulez-vous que je vous rappelle l'augmentation des impôts que vous avez faites, vous qui vous voulez très vertueux dans ce domaine ? 2008, vous perceviez 9 153 000. 2009 : 10 103 000. 2010 : 12 150 000. 2011 : 13 063 011. 2012 : 14 445 554 €. Voilà votre dette. Votre dette, c'est 1 million de plus par an. Alors vous allez pas nous donner des leçons de rationalité budgétaire à ce niveau-là</i></p>
<p>Une épargne brute que vous affichez à 1,5 million d'€ à peu près, j'ai arrondi, mais qui est abondée par 465 000 € de recettes exceptionnelles, qui sont vraiment exceptionnelles : jamais dans le budget de la ville depuis 6 ans il n'y a eu des recettes exceptionnelles à cette hauteur et par un report de l'excédent de l'année 2018 de 478 000 €.</p>	
<p>N'oublions pas en même temps, sur les recettes, qu'il y a une incertitude exposée par notre ami Michel Adam, une recette la subvention TEPCV.</p>	<p><i>Ensuite vous nous avez parlé de Michel Adam et de la subvention TEPCV. Sa remarque était effectivement tout à fait sensée. Mais enfin, je vous demande de regarder, parce que vous avez dû lire le rapport, que la somme qui figure au budget n'est que la moitié de la dépense prévisionnelle et pas la totalité. Et elle correspond exclusivement au coût du toit de Pondeilh sans photovoltaïque. Donc votre remarque là aussi n'a pas lieu d'être.</i></p>
<p>Ce report d'excédent nous l'affecterions, nous, au budget d'investissement dont la faiblesse caractérise votre gestion</p>	

<p>Sur ces bases, qui pour nous sont celles de la réalité, nous aurons fin 2019 une épargne brute aux alentours de 765 000 € et, compte tenu de la charge de la dette, eh bien une épargne nette négative. C'est un profond désaccord entre nous sur</p>	
<p>Au niveau de l'investissement, remarquons qu'en investissement par habitant, votre action c'est un investissement par habitant de 293 €. C'est -28% par rapport à la moyenne de la strate, Pour mémoire, la moyenne de notre</p>	
<p>De plus, vos taux de réalisation, inférieurs de 50% aux prévisions, relativisent vos listes d'annonces.</p>	
<p>En clair, et si nous allons à l'essentiel, une mauvaise situation financière malgré, nous l'avons démontré maintes fois ici, un matraquage fiscal tous azimuts sans précédent et des recettes</p>	
<p>À partir de là nous pourrions partir une fois de plus, on sait le faire, dans la coutumière discussion sur les détails des lignes budgétaires et demain les Oloronais auront comme information : "Bataille de chiffres sur le budget". Alors allons</p>	
<p>Comme dans tant de petites villes en France, les rapports, les études dont nous disposons tous ici n'arrêtent pas de lister le dépérissement des centres-villes, la fuite des habitants vers la périphérie, l'ensemble renvoyant une nouvelle image territoriale : la ville-centre qui s'enfonce dans le creux, la périphérie qui se renforce.</p>	<p><i>Au budget 2019, vous nous dites, vous allez plus loin, vous assistez au dépérissement du centre-ville. Vous avez fait quoi, vous, pour éviter le dépérissement du centre-ville ? Vous n'avez rien fait du tout. (interruption de Bernard Uthurry "comparer des travaux de voirie quand-même qui avaient été effectués chaque année..."). Une ville, c'est de la voirie, après tout, on a fait la rue Palassou par exemple, on a un plan avec le conseil départemental et coetera. De la voirie on en fait autant que vous .</i></p>
<p>Que ce soit le diagnostic noir sur l'habitat à Oloron, que nous avons entre le mains, ou la récente analyse territoriale d'urbanisme de l'ODAP exposée en CCHB, tout nous montre les déséquilibres produits par 50 ans de développement anarchique, tout nous engage à agir résolument pour endiguer ces tendances négatives pour notre ville-centre avec bien évidemment l'impératif de la nécessaire transition écologique.</p>	
<p>Dans un contexte de stagnation démographique, les mêmes habitudes, si elles continuent, ont des effets encore plus ravageurs. Or, que voyons-nous dans votre action ?</p>	
<p>Une opération de requalification urbaine, dont, si on fait référence au diagnostic noir dont je viens de parler, le budget n'est pas à la hauteur de la qualité de ce diagnostic et qui pour réussir devrait être incluse dans une démarche globale en relation étroite avec la CCHB. Je constate qu'en 2019 vous y consacrez 44 000 €, c'est tout. Sur le budget 2019. La CCHB participe, donc à cette opération. C'est le cas peut-on dire sur sa faible participation budgétaire de 60 000 € par an. Mais le plus important reste de l'associer aux règles d'aménagement de l'espace, compétence intercommunautaire, qui doivent contribuer à rééquilibrer notre périphérie par rapport à la (mot inaudible) sauf à vouloir continuer dans le déséquilibre que nous connaissons, alimenté par les écarts de fiscalité locale et par le prix des terrains sur fond de consommation de terres agricoles.</p>	<p><i>Vous parlez ensuite de la requalification urbaine à propos de l'OPAH en nous disant d'une part que le budget est insuffisant. Évidemment, on est dans des phases qui sont des phases d'études et d'animation, et les crédits de travaux n'interviendront qu'après. Et je vous rassure tout de suite, les études sont cofinancées par la communauté de communes et par la ville, les travaux seront de même. Mais le gros du financement viendra évidemment de l'ANAH et, en partie, du conseil départemental.</i></p>

Mettre un terme aux inégalités fiscales globales devrait ressortir du grand débat, vous pouvez sourire. **Protéger résolument les terres agricoles** comme outil d'avenir nous concerne localement. Bien sûr cela suppose une communauté de vue et d'objectif entre la ville et les communes voisines et une relation étroite, confiante, entre le maire et le président de la CCHB.

*Vous dites qu'il faut protéger les terres agricoles, Monsieur Gaillat. **Démolissez votre maison et remettez sous forme de champ***

Juste pour l'anecdote, coûteuse, Monsieur Dall Aqua se plaint à juste titre de la **perte financière du loyer de la gendarmerie** qui a déménagé. Dans le même temps, la CCHB en besoin de bureaux achète l'immeuble Euralis avenue de la Gare. Pourquoi le maire n'a pas proposé ces locaux disponibles à la CCHB ? Ainsi on aurait une économie sérieuse, et la ville aurait retrouvé sa recette. Mais apparemment c'est trop simple dans le contexte orlonais. En tout cas je formule le voeu, même si je le sais pieux que ces relations entre maire et président de la CCHB se transforment pour retrouver l'étroite et sincère relation du mandat précédent. L'avenir nous le dira.

*Pour les locaux de la gendarmerie, évidemment que l'on a essayé de trouver un locataire. On a proposé à la CCHB d'acheter ces locaux, bien entendu, d'autant qu'il y a déjà La Chapelle qui est à côté. Mais bon, ça semblait ne pas correspondre, me dit-on, c'est en tout cas ce que me dit Laurent Paris, aux besoins qui étaient formulés. Par contre, ce que je peux vous dire quand même, c'est qu' **on l'a louée au conseil départemental** qui va s'y installer prochainement. Donc nous n'aurons pas de perte de loyer, en tout cas s'ils acceptent le même loyer que le loyer de la gendarmerie.*

Alors que la période est propice à tous les individualismes y compris communaux, il est grand temps de retrouver ou de créer du commun dans les actions au service du territoire, donc de ses habitants. Une ville qui veut retrouver des habitants alors qu'elle est en concurrence objective dans ce domaine non seulement avec sa périphérie, mais aussi avec l'agglomération paloise, se préoccupe de **constituer des réserves foncières** pour mener des opérations financièrement

Au contraire, vous préférez vendre ce que la commune possède comme par exemple le **terrain dans le quartier de la gare** qui pourrait accueillir une opération de logement social

Vous nous parlez du terrain de la gare. Bien sûr que nous avons contacté les organismes sociaux pour essayer de leur proposer ce terrain. Mais vous n'ignorez pas qu'il y a eu une réforme du financement des organismes sociaux qui fait qu'ils sont extrêmement prudents et on a même eu de la chance d'arriver à vendre le lotissement de Légugnon. Ils sont

De même, votre droit de préemption vous donnait une belle occasion de consacrer 1 hectare en centre-ville, à 500 mètres du lycée, pour faire venir des habitants. Le SCOT, entre parenthèses, y permettrait de faire une trentaine de maisons. Ces habitants qui, sinon, rempliraient les lotissements des communes voisines, Mais vous préférez y installer **une surface commerciale alimentaire de plus**, alors qu'on en regorge, accentuant un peu plus le dépérissement du centre-ville.

D'un côté, vous mettez à la **rue Louis-Barthou** un grand panneau pour votre "plan Marshall", de l'autre, vous vous soumettez aux intérêts financiers de la grande distribution et des promoteurs qui vont avec. En fait, un renoncement coupable à une réelle volonté de stopper les égarements antérieurs. Nous nous opposerons par **une voie de recours à ce permis de construire du Lidl** car il est contraire à l'intérêt de notre commune et il est symboliquement pur de ce qu'il ne faut plus faire en 2019 avertis que nous sommes par toutes les études traduites dans les documents d'urbanisme mais dont apparemment vous n'avez que faire. De même un territoire à énergie positive est censé freiner les circulations de voitures. Ce permis les augmentera. Incohérence ici aussi.

*Vous parlez du travail à la **rue Louis-Barthou**. On a au moins le mérite d'essayer de faire quelque chose et Madame Potin qui est quasiment tous les jours avec tous les commerçants de la rue Louis-Barthou, qui va prospecter de tous côtés pour en installer de nouveaux, sait que ce n'est pas forcément aussi facile que vous le dites. Mais pour le moins nous nous y attachons et nous au moins, nous essayons. Alors, on peut pas dire, là non plus, qu'on n'a rien fait. Vous auriez pu dire, en parlant du **Lidl**, non pas que c'est une surface nouvelle, mais que c'est le transfert d'un magasin. Vous n'ignorez pas qu'il est aujourd'hui face au Leclerc et qu'il va se déplacer, avec certes 300 m² de plus, mais qu'il fait moins de 1 000 m², qu'il ne passe pas en commission départementale d'équipement commercial et qu'à ce titre-là nous ne pouvons pas l'empêcher. **Vous pouvez aller au tribunal administratif**. S'il apparaît effectivement que le permis qui a été attribué n'est pas légal, eh bien il sera cassé, mais je vous assure que les services de la communauté de commune qui l'ont instruit comme nos services ici à la mairie sont à peu près sûrs de leur coup. Mais, bon, on verra bien.*

Au total, **aucune ligne directrice** à laquelle on se tienne dans la durée pour être à la hauteur des enjeux.

Plus préoccupant encore, c'est **votre qualité de créateur de friches** qui nous interroge. Vous avez acquis la **ferme de Pondeilh**. Elle attend le projet que vous aviez et, elle reste en friche.

Je vous trouve assez gonfle, vous qui avez été aux affaires pendant 6 ans à la ville d'Oloron Sainte-Marie, vous n'avez jamais rien fait ni pour la rue Louis-Barthou ni pour aucune des friches dont vous nous parlez, de nous reprochez de ne pas être allé assez vite. Au moins avons-nous enclenché le processus et parfois nous le faisons avancer. Pour le reste, si vous avez été battu en 2014, je vous le rappelle, c'est parce que les Oloronais ont eu le sentiment qu'il ne s'était rien passé avec vous. Il est facile aujourd'hui à grands coups d'art oratoire, de nous faire croire que brutalement l'équipe en place serait nulle alors que la vôtre aurait été formidable. Ça n'est pas le cas.

Vous avez contribué au **déménagement de la Fondation Pommé**. Qu'allez-vous faire de ces bâtiments ?

Avez-vous regardé et analysé le potentiel des **friches Dupeyrou** en plein cœur du quartier Notre-Dame ?

Vous nous parlez de la friche Dupeyrou. Bien sûr que l'on a vu la friche Dupeyrou. Il y a un désaccord familial qui fait que la vente est difficile. Nous on voulait acheter au minimum une bande tout le long de la rue Navarrot pour faire du vous nous parlez de l'Âge d'Or. Alors l'Âge d'Or, on le reconstruit en neuf. Vous dites que ce n'est pas moi. Je vous signale que c'est moi quand même qui ai négocié les crédits à Bordeaux avec l'ARS avec la directrice de l'hôpital et l'idée, c'est de faire une maison de retraite qui soit moderne, qui corresponde à quelque chose, que les personnes âgées soient convenablement logées. Et que deviendra le bâtiment (mot inaudible) ? Eh bien il ne nous appartient pas, vous ne l'ignorez pas. Il appartient à l'OD64 et nous négocions avec eux de façon à nous en faire éventuellement une résidence

Alors que vous n'y êtes pour rien, vous vous attribuez le **déménagement de l'Âge d'Or** qui actuellement contribue à la vie du quartier Sainte-Marie. Qu'avez-vous prévu en remplacement ?

Vous avez acquis **l'ancien magasin Sésame** au Jardin public et la ville l'aura sur les bras fin 2019. Quel est votre projet ?

<p>Nous apprenons que le PGHM de Saint-Pée va déménager. Sur la commune d'Agnos. Qu'allez-vous faire des bâtiments actuels à Saint-Pée ?</p>	<p><i>Saint-Pée, la question se pose. La réhabilitation des pavillons et leur location pour la ville n'est pas à exclure. Les travaux ne sont pas aussi gigantesques qu'on le dit. Donc on peut réfléchir à ça. Il y a un peu de temps. Le temps que ça soit construit, ça prend 3 ans, on a le temps de réfléchir à l'utilisation .</i></p>
<p>Qu'en est-il de vos projets sur l'immeuble Rouso, au cœur de votre "plan Marshall" de la rue Louis-Barthou ?</p>	<p><i>Rouso, c'est au cœur de l'étude que fait actuellement le bureau d'études qui a été missionné par la Caisse des dépôts et consignations dans le cadre du plan de revitalisation des centres-villes et nous allons voir, Madame Potin a négocié une baisse du prix relativement conséquente il y a un mois ou deux et nous verrons ensemble ce que nous pourrons faire .</i></p>
<p>En l'absence de tout projet finalisé et financé, sommes-nous condamnés longtemps à conserver ces espaces en friche ?</p>	
<p>Doit-on y rajouter l'ancienne clinique ?</p>	<p><i>Quant à l'ancienne clinique, là je suis désolé, je n'ai pas de solution. On a reçu des gens. On a reçu une dizaine d'investisseurs potentiels, mais on est sur un équipement qui est extrêmement spécifique et extrêmement difficile et coûteux à aménager avec une autre vocation que celle de clinique. Et donc là, c'est vrai, je reconnais que pour la polyclinique de Saint-Pée on est pour l'instant pas très forts .</i></p>
<p>Nous le voyons à travers ces observations, notre BP 2019 n'augure en rien les réponses apportées à ces questions essentielles pour notre ville et les chiffres laissent présager de faibles moyens financiers tant l'ensemble de vos recettes fiscales que des cessions disparaissent pour la plus grande part dans votre fonctionnement.</p>	
<p>Mais, certes, tout cela n'altère en rien votre imagination et vous pouvez donc continuer à exposer aux Oloronais vos projets, plus ou moins démesurés pour qui connaît la réalité de nos moyens. La communication a pris le pas sur l'action. Votre gestion, malgré la facture infligée à nos concitoyens a affaibli les moyens de notre collectivité par manque de rigueur. C'est comme cela que, malheureusement, vous faites une ville réduite, non pas aux acquêts, mais au caquet.</p>	<p><i>Donc, Monsieur Gaillat, vous pouvez (mot inaudible) sur rien, mais moi je considère qu'on fait quand même notre travail .</i></p>